

Jean-Antoine Lullin, syndic, et de Françoise Grenus, il en eut sept enfants, dont deux fils, Jean-Antoine et Marc-Conrad de Sarrazin de La Pierre, furent officiers au régiment de Diesbach, et un troisième, Charles de Sarrazin de La Pierre, fut officier au service de la France.

VI

Noble Alexandre-Louis de Sarrazin, écuyer, seigneur de La Pierre et Durette, abjura le protestantisme et resta en France, où il forma la branche catholique des Sarrazin de La Pierre.

Etant né à Grenoble, il lui fallut, pour recouvrer à Lyon les droits de bourgeoisie qu'avaient possédés ses ancêtres, accomplir les formalités nécessaires.

A cet effet, le jeudi 1^{er} mai 1697, il comparut à l'Hôtel de ville de Lyon, en présence de messire Louis Dugas, prévôt des marchands et des quatre échevins, pour dire et déclarer « *que depuis dix années il avoit étably son domicile en cette ville, où il désiroit de continuer cy-après son habitation et résidence ordinaire, estre sujet au guet et garde, faire les fonctions et supporter sa part des autres charges auxquelles étoient obligés les véritables habitants de ladite ville, pour jouir des privilèges et exemptions à eux accordés par nos roys. De laquelle déclaration il demandoit acte au consulat, y celui supplié le vouloir recevoir habitant de la ville de Lyon et ordonner qu'il seroit enregistré au Livre des Nommées tenu en l'Hôtel commun d'ycelle.* »

Et aussitôt cette déclaration faite, le prévôt des marchands et les échevins lui ayant octroyé sa demande, il prêta solennellement entre leurs mains « *le serment en tel*